

## Compte-rendu du conseil d'école du 7 juin 2022

---

À 18:00 au sein de l'école sont présents :

### **Éducation nationale :**

Mme Céline Cartier classe 1  
Mme Stéphanie Darchis classe 2  
Mme Sabine Coste classe 3  
Mme Karine Reautey classe 4  
Mme Clothilde Poirot classe 5  
Mme Liliane Leon classe 6 et direction d'école  
Mme Emmanuelle Le Penglaon classe 7  
Mme Angeline Naud classe 8

### **Représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école :**

Mme Cordoso  
Mme Denizhan  
Mme Desprez  
Mme Raketitch  
Mr Larger  
Mme Martins  
Mr Domingos  
Mr Fabre

### **Représentants de la mairie :**

Mme Saunier, élue en charge de l'enfance  
Mme Cordoeiro, responsable service enfance

**Absence excusée :** Mr Neil, IEN de la circonscription de Marolles en Brie

## **1 - Rentrée 2022**

### ***A- Effectifs :***

A ce jour 175 élèves sont attendus pour la rentrée de septembre 2022, soit 15 élèves de moins qu'à la même période l'année dernière.

52 enfants en petite section

69 enfants en moyenne section

54 enfants en grande section

Soit une moyenne de 25 élèves par classe, sur 7 classes, puisqu'il est prévu une fermeture.

### ***B- Structure pédagogique :***

Le conseil des maîtres a arrêté une structure pédagogique pour 2022-2023. En espérant qu'il n'y aura pas trop d'inscriptions d'ici la rentrée et pendant l'été.

Mme Leon rappelle en effet, qu'il a été constaté depuis plusieurs années qu'un certain nombre d'inscriptions se fait durant les congés d'été. Si ce phénomène s'observe à nouveau, les petites classes seraient rapidement très chargées puisqu'il faut maintenir les classes de GS à 24.

Mme Leon informera bien entendu sa hiérarchie de l'évolution de ses effectifs ainsi que la mairie et les représentants des parents d'élèves élus.

Structure rentrée 2022 :

	PS	MS	GS	
Classe 1			24	24
Classe 2		9	15	24
Classe 3		9	15	24
Classe 4	13	12		25
Classe 5	13	12		25

Classe 6	26			26
Classe 7		27		27
Totaux	52	69	54	175

### ***C- Les personnels de l'éducation nationale :***

L'équipe enseignante actuelle reste en place à l'exception de Mmes Réautey, Le Penglaon, Humbert et Poirot.

Mme Leon les remercie pour leur implication dans les projets de l'école tout au long de l'année. Toute l'équipe leur souhaite une bonne continuation et regrette sincèrement de les voir partir !

### ***D- Personnel municipal :***

Cette année, l'équipe des agents (ATSEM) était composée de six personnes à plein temps :

Mme Villar, Mme Champion, Mme El Filali, Mme Vas, Mme Tavano et Mme Maury.

Mme Leon souligne que la présence de 6 agents à temps plein a été plus qu'indispensable pendant toute cette période de pandémie. Cette année encore, les Atsems ont grandement contribué à la mise en place et au respect des différents protocoles sanitaires.

Elles jouent un rôle essentiel dans l'accueil et l'accompagnement des enfants. Elles sont largement sollicitées également pendant les temps de classe où elles prennent en charge des groupes d'élèves sur des ateliers semi-dirigés.

Mme Leon les remercie pour leur sérieux et leur dévouement, ainsi que pour leur rigueur concernant les opérations d'hygiène obligatoires.

Mme Leon remercie la mairie pour le poste supplémentaire d'Atsem dont l'école a bénéficié cette année ainsi que pour la mise en place d'un moyen supplémentaire affecté aux opérations de désinfection.

Mme Léon interroge la mairie sur le maintien ou non du 6<sup>ème</sup> poste d'Atsem pour la rentrée 2022.

La mairie répond que les 6 Atsem seront maintenues sur l'école à la rentrée 2022.

### ***E- AESH :***

L'école accueille depuis mars 2022 une AESH : Mme Angelique Dumont qui accompagne une élève de MS ayant obtenu sa notification en mars.

Cette enfant bénéficiera donc d'une AESH pour la rentrée prochaine en GS.

Au cours de cette année, trois autres demandes de notifications ont été déposées auprès de la MDPH et sont en cours d'examen. Elles concernent un élève de GS qui entre en CP l'année prochaine, un élève de PS et un autre de MS qui seront tous les deux à la rentrée 2022 dans l'école.

### ***F- Modalités de rentrée scolaire :***

Les listes des classes seront affichées dans l'enceinte de l'école le jour de la prérentrée, soit le mercredi 31 août 2021.

La date de la rentrée scolaire est fixée au jeudi 1er septembre 2022. Tous les élèves de moyenne et grande section sont attendus aux horaires habituels de l'école donc à partir de 8h15 le jeudi matin.

Les parents des Moyens et des Grands pourront accompagner leurs enfants jusqu'à la porte extérieure de la classe.

Concernant la rentrée des Petites Sections : nous envisageons une rentrée échelonnée sur le début de la matinée afin de permettre un accueil plus calme et serein.

En espérant qu'il n'y aura pas de contraintes sanitaires, nous souhaiterions accueillir les petits par groupe de 5-6 enfants avec leurs parents entre 8h15 et 10h00, selon des horaires qui leur seront communiqués à l'avance. Les parents pourront rester 15-20 minutes avec leurs enfants dans la classe pour un petit temps d'adaptation.

Cette organisation sera bien sûr soumise à l'aval de Mr Neil, inspecteur de la circonscription de

Marolles en Brie. Elle dépendra également de la situation sanitaire en septembre 2022.

En fonction de l'évolution des effectifs, nous aurons peut-être un comptage de rentrée. Si c'est le cas, la rentrée échelonnée de 8h15 à 10h00 ne pourra peut-être pas avoir lieu car les élèves devront tous être présents au moment où l'inspecteur de l'éducation nationale passera pour compter les enfants.

Jusqu'au vendredi 9 septembre 2022, les parents des MS et GS pourront accompagner leurs enfants jusqu'à la porte extérieure de leurs classes. A partir du lundi 12 septembre, les enfants regagneront seuls leurs classes comme les années précédentes.

Concernant les PS : les parents pourront accompagner les enfants jusqu'aux portes extérieures des classes jusqu'à ce que l'équipe enseignante juge les élèves capables de le faire seuls. Probablement après les vacances de Noël, afin de faciliter l'épanouissement de l'élève tant sur le plan de la sécurité affective que sur le plan de la sécurité physique. Après cette période, l'enfant de PS, comme ses pairs MS et GS, doit pouvoir se détacher sereinement de sa famille lors des temps d'école. Selon la situation et le besoin des enfants cette organisation pourra être prolongée.

A partir de 16h20, tous les parents pourront récupérer les enfants à la porte extérieure de chaque classe. En principe, les horaires « normaux » de l'école seront rétablis dès la rentrée prochaine, en maternelle et en élémentaire.

Rappel :

Matin : accueil de 8h15-8h25. Ce qui permet aux parents d'aller déposer ensuite en élémentaire les plus grands à 8h30.

Soir : reprise des élèves de 16h20 à 16h25. Ce qui permet aux parents d'aller ensuite en élémentaire récupérer les plus grands à 16h30.

Il convient d'attendre les instructions ministérielles et les préconisations de l'inspecteur de l'éducation nationale. Toutefois, si des horaires « exceptionnels » devaient être remis en place, ils seraient fixés en adéquation avec l'école élémentaire afin que les parents qui doivent récupérer des enfants dans les deux écoles puissent faire le trajet qui les sépare sereinement. Les parents seront alors bien sûr avertis par avance.

L'accueil des futurs PS se fera le 9 et le 14 juin 2022 à 16h30 à l'école. Un courrier a été envoyé aux familles. Il comprend : un petit livret d'informations sur l'école maternelle, un questionnaire, et une invitation à une visite de l'école suivie d'une réunion.

Les familles visiteront l'école par petits groupes accompagnés par un enseignant puis la visite se terminera dans le jardin où se déroulera la réunion d'informations. Si le temps ne le permet pas, la réunion aura lieu dans l'espace motricité de l'école.

## **2 - Vie scolaire**

### ***A- Santé :***

Les visites médicales des GS réalisées par Mme Roussel, infirmière scolaire ont été réalisées en mars et mai 2022. Les dates ont été un peu modifiées suite à l'absence de l'infirmière scolaire qui était en arrêt maladie.

Les visites médicales organisées par la PMI en direction des MS seront réalisées du 21 juin au 7 juillet 2022.

Bonne nouvelle : pour la première fois depuis mai 2020, nous ne faisons pas de point Covid en conseil d'école car il n'y a rien de particulier à signaler depuis de dernier conseil d'école.

## ***B- Liaison GS – CP :***

Les enfants de GS se sont rendus à l'école élémentaire au mois d'avril pour une visite de l'école et un temps partagé en classe avec les élèves et les maîtresses de CP.

Une seconde rencontre est prévue le lundi 20 juin 2022. Ce sera une rencontre sportive.

La liste des fournitures pour le CP sera transmise via éducartable aux familles. Elle sera également affichée sur le panneau d'information de l'école élémentaire.

Une remise de cadeau de la part de la mairie est prévue pour les élèves de GS. Elle aura lieu le 25 juin 2022.

## ***C- Bilan des projets scolaires et les différentes manifestations :***

La semaine de la citoyenneté a eu lieu la semaine du 14 février 2022. A cette occasion une grande fresque murale a été réalisée par tous les élèves de l'école. Elle représente un arbre duquel s'envolent des feuilles et des oiseaux bleus, blancs et rouges, ainsi que les mots « Liberté, Egalité et Fraternité ». Au pied de l'arbre des personnages en tous genres forment une grande chaîne humaine en se donnant la main. Les PS ont confectionnés les feuilles, les MS ont confectionné les oiseaux et les GS ont réalisé les personnages et ont écrit les mots.

Toute l'équipe est très fière de leur travail et de leur investissement !

Le Carnaval a eu lieu de 10 mars 2022, à cette occasion les élèves se sont déguisés et ont défilé devant les autres classes de l'école.

Le prix littéraire a eu lieu du 7 au 21 mars 2022 sur le thème de la différence et de l'acceptation de la différence. Ce thème, qui s'inscrit dans le troisième axe de notre projet d'école relatif au climat scolaire, a plu aux enfants.

L'idée était de permettre à chaque élève de prendre conscience, d'accepter les différences et de voir en elles, une source de bienfaits et de complémentarité afin d'améliorer sa relation aux autres.

Trois livres avaient été sélectionnés par les enseignantes : «Odile», «Romain et Edgard » et «Ma grande». Suite au vote à bulletin secret réalisé le lundi 21 mars à l'issue des deux semaines où les livres ont été étudiés en classe, le grand vainqueur de l'édition 2022 a été «Romain et Edgard». L'histoire de Romain Lapin et Edgard Renard qui sont voisins et surtout super copains...malgré l'interdiction formelle de leurs parents qui voient d'un très mauvais œil cette amitié « hors normes »...

La fête du livre a eu lieu la semaine du 11 avril 2022. A cette occasion, tous les matins, à des horaires définis pour chaque classe, des parents volontaires sont venus lire des livres à des petits groupes d'enfants.

La fête du jeu a eu lieu la semaine du 30 mai 2022 : des parents volontaires sont venus jouer à des jeux de société avec des petits groupes d'élèves. Certains ont apporté des jeux de « la maison » pour les faire découvrir à tous !

Ces deux moments ont été des moments de convivialité appréciés de tous. Ils participent au projet d'une école davantage ouverte aux familles et à la co-éducation et s'inscrivent dans l'axe 3 de notre projet d'école relatif au climat scolaire. L'équipe enseignante envisage d'organiser la fête du jeu deux fois au cours de la prochaine année scolaire.

Projet découverte du spectacle vivant : projet danse avec Mme Rech Leroux

Les élèves de l'école ont eu la joie de découvrir ou de poursuivre la découverte de la danse avec notre intervenante, Mme Rech Leroux. Les interventions ont toujours été pertinentes, structurées et se sont intégrées au sein du volet découverte du spectacle vivant inclus dans le parcours culturel

organisé par l'école. Cette année les enfants ont découvert deux œuvres du répertoire classique : Casse Noisette et La belle au bois dormant.

Ils préparent actuellement un petit spectacle pour clôturer l'année. Il aura lieu le samedi 2 juillet 2022 matin à l'école.

L'équipe enseignante souhaiterait le renouvellement du partenariat avec Mme Rech Leroux pour 2022-2023.

#### ***D- Sorties scolaires et fête de fin d'année.***

Les élèves se rendront les vendredis 17 et 24 juin 2022 à la Ferme Pédagogique de Saint Hilliers.

La fête de fin d'année aura lieu le samedi 2 juillet 2022. Un petit spectacle de danse et de chant sera suivi d'un temps d'activités ludiques organisé par les parents d'élèves de 10h00 à 12h00. Toutes les activités seront gratuites sauf la buvette.

#### ***E- Elections des représentants de parents d'élèves 2022.***

La période que nous vivons nous invite à la plus grande anticipation.

Chaque année, se tiennent, à quelques semaines de la rentrée, les élections des représentants de parents d'élèves. Nous tenions physiquement un bureau de vote doublé d'une possibilité de vote par correspondance.

En septembre 2020 et en septembre 2021, le vote a été effectué uniquement par correspondance. Le pourcentage de votes exprimés était sensiblement le même que les années précédentes.

Au regard de ce constat, Mme Leon demande au Conseil d'Ecole s'il serait favorable à la tenue des élections des représentants de parents d'élèves 2022 uniquement via un vote par correspondance.

Le Conseil d'école n'y voit pas d'inconvénient.

### **3 - Finances**

#### ***A- Coopérative scolaire***

Résumé de l'année scolaire :

Les entrées d'argent :

- Participation des parents : 3610 euros
- Photo de classe : 1158 euros

Soit un total de **4768** euros

Les dépenses :

- 1653 euros pour les achats divers des classes et de l'école : matériel d'art visuel, goûters, jeux de classes, élevages, plantations, jouets (environ 200 euros par classe)
- 560 euros de jouets pour Noël (environ 120 euros par classe)
- 960 euros de spectacle (Pakita la conteuse)
- 492 euros de frais incompressibles (cotisations OCCE, assurances, frais bancaires)
- 2000 euros de sortie de fin d'année (Ferme pédagogique de St Hilliers). La sortie coûte dans sa totalité 3213 euros mais une participation de 6 euros a été demandée aux familles.

Soit un total de : **5665** euros

Nous avons donc dépensé **897** euros de plus que l'argent « récolté » cette année. Il nous restait de l'argent des années précédentes car nous n'avions pas beaucoup dépensé en raison du Covid.

La coopérative scolaire enregistre en cette fin d'année scolaire un solde créditeur de **1930** euros.

En septembre nous devons payer 492 euros de frais incompressibles, il restera **1438** euros soit environ 200 euros par classe (7 classes) pour les projets de l'année 2022-2023 auquel il faudra rajouter les participations des familles et l'argent de la photo de classe.

Le bilan comptable sera réalisé par Mme Darchis, notre trésorière et sera soumis au contrôle et à signature à la rentrée de septembre 2022. Deux représentants de parents d'élèves élus volontaires seront demandés pour ces opérations.

Les membres du conseil décident que ces chiffres seront communiqués aux parents d'élèves lors des réunions de début d'année.

### ***B- Budget mairie***

Il a été voté :

- 42 euros par élève pour les fournitures scolaires comme les années précédentes
- 5040 euros pour le projet danse comme les années précédentes
- 4000 euros pour les sorties et spectacles

### **4 – Travaux**

- Le changement de certaines dalles du sol a été demandé.
- Le photocopieur continue à dysfonctionner.
- Les dalles du chemin extérieur menant à la salle 5 commencent à bouger et à s'enfoncer.
- Nous retrouvons dernièrement des chenilles, isolées mais qui ressemblent à des chenilles processionnaires, sous le préau.

La mairie indique que les services techniques ont été informés des travaux à réaliser.

Concernant les travaux prévus par la municipalité : le projet d'agrandissement de l'école est toujours à l'étude. La mairie ne sait pas si l'agrandissement sera modulaire ou fixe.

### **5 – Sécurité**

#### ***A- PPMS :***

- La classe 3 a été équipée d'un boîtier d'alerte attentat-intrusion. Ainsi toutes les salles sont maintenant équipées.
- Un exercice PPMS Risques Majeurs a eu lieu à l'école le mardi 19 avril 2022. Tout s'est bien passé. Néanmoins, le signal a été difficilement entendu par certaines classes. Il faudrait également procéder au changement des cornes de brume utilisées pour donner l'alerte car elles ont déjà été utilisées plusieurs fois.

La mairie indique qu'elle fera le nécessaire et équipera chaque classe d'une nouvelle corne de brume.

#### ***B- Exercice d'évacuation :***

Le deuxième exercice d'évacuation a eu lieu le mardi 5 avril 2022. Pour cet exercice, les enseignants étaient prévenus mais pas les élèves.

L'exercice s'est déroulé dans des conditions un peu particulières car deux enseignantes étaient absentes et les élèves étaient répartis dans leurs classes d'accueil (qui sont toujours les mêmes tout

au long de l'année, ce qui facilite grandement la localisation des élèves en cas d'urgence).  
Par ailleurs, l'exercice a été fait sur l'un des temps de récréation, donc certains élèves n'avaient pas leur référent lorsque leur enseignante n'était pas de surveillance de récréation ce jour là.  
Néanmoins, l'évacuation et le regroupement dans le jardin se sont déroulés dans le calme en 2,51 minutes (mieux qu'au premier exercice où nous avons évacué en 3,07 minutes).

Il y aura probablement un troisième exercice d'évacuation courant juin, sur un temps de dortoir.

Concernant les règles et les normes incendie : toutes les productions d'élèves qui se trouvaient dans les couloirs de l'école ont été retirées, suite à une demande de la mairie, car ces affichages ne sont pas autorisés.

La mairie indique par ailleurs, que dans les salles de classe, l'affichage n'est autorisé que sur 20% de la surface des murs.

L'équipe enseignante explique qu'il est compliqué de n'occuper que 20% de la surface des murs car les affichages obligatoires sont nombreux et les affichages didactiques sont indispensables aux apprentissages également.

La mairie indique que la commission de sécurité doit passer en septembre 2022. Elle pourra répondre aux questions de l'équipe.

## **6 - Divers**

Blog : les parents d'élèves demandent si les blogs peuvent commencer dès le mois de septembre 2022.

Les enseignantes expliquent que cette année était un essai, qu'il a fallu choisir un serveur, rédiger un projet et rassembler ensuite toutes les autorisations parentales ce qui a pris un certain temps.

A la rentrée, les blogs seront donc installés plus rapidement que cette année. Le projet et les autorisations qui sont déjà rédigés seront distribués dès la rentrée.

## **CONCLUSION**

Mme Leon tient à remercier toute l'équipe (professeurs et Atsems) pour leur sérieux, leur aide et leur faculté d'adaptation pendant cette année scolaire

Malgré les différents protocoles, les contraintes sanitaires, les impondérables et la charge de travail supplémentaire liés à une année scolaire encore marquée par la pandémie, l'ambiance au sein de l'école est sereine et très agréable, propice aux activités pédagogiques et à l'accompagnement bienveillant de nos jeunes élèves.

Malgré les difficultés de cette deuxième année de crise sanitaire, Mme Leon retient l'efficacité du travail en équipe avec les enseignants et les Atsems mais également avec les animateurs et les responsables du périscolaire.

Elle tient à remercier tout particulièrement les parents pour leur collaboration et leur patience à la rentrée de janvier face à un protocole sanitaire compliqué mais également les enseignants et les animateurs qui ont su garder le sourire et rester solidaires face aux difficultés !

Elle remercie la municipalité et l'ensemble du conseil d'école pour les échanges sereins et constructifs.

Fin du conseil d'école à 20h00.

Procès verbal établi le 7 juin 2022.

Liliane Leon (Directrice)

Mme Réautey (secrétaire de séance)